



SM des eaux de la région Rhône Ventoux (Siren : 258401447)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	oui
Commune siège	Carpentras
Arrondissement	Carpentras
Département	Vaucluse
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	25/01/1947
Date d'effet	25/01/1947

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	M. Jérôme BOULETIN

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	595 Chemin de l'Hippodrome
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	84200 CARPENTRAS
Téléphone	04 90 60 81 81
Fax	04 90 63 52 95
Courriel	contact@si-eauxrhoneventoux.com
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	190 215
Densité moyenne	202,36

Périmètres

Nombre total de membres : 9

- Dont 5 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
84	Blauvac (218400182)	547
84	Malemort-du-Comtat (218400703)	1 966
84	Méthamis (218400752)	455
84	Mormoiron (218400828)	1 928
84	Villes-sur-Auzon (218401487)	1 301

- Dont 4 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
84	CA des Sorgues du Comtat (248400293)	CA
84	CA du Grand Avignon (COGA) (248400251)	CA
84	CA Ventoux-Comtat-Venaissin (COVE) (248400053)	CA
84	Pays d'Orange en Provence (248400236)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 3

Compétences exercées par le groupement
<p>Environnement et cadre de vie</p> <p>- Eau (Traitement, Adduction, Distribution) <i>Organisation et exploitation du service de la distribution d'eau potable.</i> A la carte : La compétence a été conservée par : Althen-des-Paluds, Sarrians, Bédarrides, Monteux, Gigondas, Caromb, Malaucène, Pernes-les-Fontaines Par substitution</p>
<p>- Assainissement collectif</p> <p><i>Mise en place, gestion, entretien des équipements Réalisation de tous travaux relatifs à la collecte, au transport et à l'épuration des eaux usées Délimitation des zones d'assainissement collectif et des zones où des mesures doivent être prises pour assurer la maîtrise de l'écoulement des eaux fluviales</i> A la carte : La compétence a été conservée par : Sarrians, Caromb, COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SORGUES DU COMTAT, Saint-Hippolyte-le-Graveyron, Carpentras, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND AVIGNON (COGA) Par substitution</p>
<p>- Assainissement non collectif</p> <p><i>Contrôle des systèmes d'assainissement non collectif Délimitation des zones d'assainissement collectif Entretien des systèmes d'assainissement non collectif (sous réserve d'une délibération du Comité Syndical, conformément à l'article L 2224-8 du Code Général des Collectivités Territoriales)</i> A la carte : La compétence a été conservée par : Althen-des-Paluds, Bédarrides, Monteux, Caromb, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND AVIGNON (COGA), Pernes-les-Fontaines</p>

Par substitution

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)